



Procès-verbal
Conseil d'établissement – École Christ-Roi
Mardi 13 février 2024 à 19h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi, tenue le 13 février à 19 h 00, dans la salle polyvalente au 525, rue Louvain Est H2M 1A1 à Montréal.

PRÉSENTS :

1. Valérie Elliott
2. Karine Boily
3. Matthieu St-Pierre Poulin
4. Maxime-Olivier Leclerc
5. Robert Legault
6. Khadija Naji
7. Tewfik Akeblersane
8. Guy Merlin Kuigoua
9. Sheila Perriard
10. Mireille Marcotte

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Madame: Laila Tamda directrice et Madame Catherine Fournier directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/ MOT DE LA DIRECTION / VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19 h01 avec le quorum, Maxime-Olivier Leclerc agit comme secrétaire pour la rencontre. Julie et Valérie vont coanimer. Khadija Naji est substitut de Marc, Le poste de Camille est vacant.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est faite. La visite de Julie Roy sera devancée à 19h30.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN

Amélie Lafortune, secrétaire, à l'époque. Correction des coquilles directement dans le Drive pour qu'il puisse être approuvé par le CÉ. Leila nous informe que le projet éducatif doit être présenté avant le 30 juin. Elle nous partagera le projet éducatif. Mireille propose. Adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE

Résumé du dernier projet verbal. Tewfik propose de changer le terme « chaotique » relié à la rentrée scolaire. On revient sur la rentrée et sur des améliorations à apporter plutôt. Plusieurs options sont proposées. Matthieu propose. Adopté à l'unanimité.

5. Point divers devancé

5.1. Visite de Julie Roy – Sécurité aux abords de Christ-Roi

Contexte : sécurité aux abords de l'école, Julie Roy était venue en le 2 mai pour informer. Les propositions sont connues mais ça ne bouge pas beaucoup. Circulation : pas de projet en cours. Le REV a changé la dynamique du quartier. Une amélioration mais encore des choses à faire. Nous sommes dans les 10% des plus dangereuses sur l'île de Montréal à cause de Berri et Lajeunesse. 2 choses positives : 1- interdiction de stationnement aux 5 mètres. 2- Prolongement de la piste cyclable sur Louvain (St-Hubert à Berri). Pas de date par contre, peut-être en 2025. Robert pose la question quant à la synchronisation des lumières (tous feux rouges + piéton uniquement). La solution réside dans l'accumulation de mesures. Quoi faire pour faire avancer le projet : courriel officiel (groupe de parent, CÉ, direction) pour que les priorités remontent. Lettre ou sorte de pétition (liste de noms donne plus de poids). Présence au conseil d'arrondissement. Mutualisation (prof se garent à la maison de parents).

6. POINTS D'INFORMATIONS REPORTÉES DE L'ODJ DU 17 octobre 2023

5.1 Groupe Classe combinée 2-3 et 4-5

Sheila et une autre professeure était prête à dépasser le ratio mais refusé au CSSDM. D'autres choses ont été mis en place et mesure de soutien à la classe. Co-enseignement. Mme Claude qui va chercher les élèves. D'anciens retraités viennent prêter mains fortes. Suggestion de Robert sur les plaintes à diriger vers la direction. Robert propose que, comme membre du CÉ, nous redirigions systématiquement les parents qui ont des plaintes, enjeux ou doléances vers la direction. La direction trouve que c'est une excellente idée. Julie Propose. Mathieu adopte.

7. SORTIES ÉDUCATIVES (Approbation)

Catherine présente les sorties éducatives suivantes :

15 février : 1A à la bibliothèque nationale

27 février : les maternelles au jardin botanique

29 février : le 3^e cycle au stade olympique

12 avril : les maternelles à l'insectarium

Maxime propose. Approuvé à l'unanimité.

8. FORMATION OBLIGATOIRE MEMBRES ELUS DU CE

Comme le point 8 et le point 9 se regroupent, on visionne les capsules.

Importance de mieux communiquer les informations par courriel et sur le babillard. On s'entend sur le fait que Leila enverra les informations à tous dorénavant. L'assemblée générale doit être envoyée par la Présidente toutefois.

Secrétaire : service gratuit. Laila va s'informer.

9. POINTS D'INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1. Mandat du CÉ vu au point 8

9.2. Rôle de la présidente vu au point 8

9.3. Rôle de la vice-présidente

9.4. Boîte courriel du CÉ

9.5. Déficit et surplus – Suivi On débute l'année sans déficit. On s'interroge sur notre rôle face au budget. C'est à titre informatif.

9.6. Suivi budgétaire

9.7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)
Résolution : La direction a présenté l'acte d'établissements et le CÉ est d'accord. On remplit en ligne le questionnaire de consultation.

9.8. Critères de sélection de la direction d'établissement

On reporte à la prochaine séance pour s'assurer de bien remplir le document.

10. COMITÉ DE PARENTS

10.1. Robert fait un résumé de la rencontre du comité. Un contre-rendu sera disponible.

11. SERVICE DE GARDE

11.1. Khadija fait un petit résumé des activités et du quotidien au service de garde. Elle met une réserve en tant qu'éducatrice (le manque de pause entre les blocs). La direction entend le commentaire et essaiera de trouver un juste milieu pour le succès des activités.

Matthieu demande un point d'ordre.

12.LEVÉE DE LA RÉUNION

Karine propose la levée de l'assemblée à 22h04.

Présidente

Directrice